

LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU CINQ AVRIL
DEUX MILLE DIX-HUIT**

**Affaire n°09-050418 : Subventions aux
associations non conventionnées et aux
établissements publics administratifs /
Attribution pour l'exercice 2018**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **29 mars 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **21**

Absent (s) : 05

Procuration (s) : 03

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer


LE MAIRE

Marc Luc BOYER

L'an deux mille dix-huit le **CINQ AVRIL** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM09-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Affaire n°09-050418
**Subventions aux associations non conventionnées et aux établissements
publics administratifs / Attribution pour l'exercice 2018**

Subventions aux associations non conventionnées :

Comme le prévoit l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions aux associations donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

En revanche, en ce qui concerne les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le Conseil Municipal peut décider d'établir un état annexé au budget qui individualise les crédits par bénéficiaires. Dans ces conditions, et pour ces subventions seulement, le budget constitue la pièce justificative de paiement.

Néanmoins dans un souci de transparence, il est proposé au Conseil Municipal par une délibération distincte d'attribuer les subventions suivantes pour l'exercice 2018.

Pour l'exercice 2018, les associations concernées sont les suivantes :

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant proposé en 2018
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Aigles de Bourbon Crossminton	Assoc. loi 1901	750
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Amicale Régimentaire de Bourbon	Assoc. loi 1901	3 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	ANCIENS COMBATTANTS	Assoc. loi 1901	800
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	ARAJUFA	Assoc. loi 1901	500
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Association Handicapés Physiques Plaine AHPP	Assoc. loi 1901	3 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Association Musique Kadence Soleil	Assoc. loi 1901	1 300
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Association Sportive Collège Gaston Crochet ASCGC	Assoc. loi 1901	5 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Boules Vertes Palmiplainoises	Assoc. loi 1901	5 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Charlyne Musik	Assoc. loi 1901	1 250
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Club du Sourire	Assoc. loi 1901	800
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Club Energy	Assoc. loi 1901	3 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Club Vélo Palmiplainois	Assoc. loi 1901	3 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Dunia	Assoc. loi 1901	1 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Goju Ryu	Assoc. loi 1901	1 800
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Jojo Production	Assoc. loi 1901	1 200
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Just Roller Palmiplainois	Assoc. loi 1901	2 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Karate Do	Assoc. loi 1901	5 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Les Merveilles de la Plaine	Assoc. loi 1901	2 400
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	LIONS CLUB Le Palmier	Assoc. loi 1901	2 000
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Maill'art de Bourbon	Assoc. loi 1901	400
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Mission Locale	Assoc. loi 1901	6 966
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Nout Goyavier	Assoc. loi 1901	3 500
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	OMS	Assoc. loi 1901	13 602
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Palmi Tchouk-Ball	Assoc. loi 1901	2 750
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Plaine Escapade	Assoc. loi 1901	500
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Plaine Rando Trail	Assoc. loi 1901	2 800
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Rythm'n Country Boot	Assoc. loi 1901	1 700
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Trailers des Hauts	Assoc. loi 1901	500
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	USEP	Assoc. loi 1901	14 100
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Village Les Azalées	Assoc. loi 1901	1 300
6574	Subvention 2018	Fonctionnement	Warning Gyal Crew	Assoc. loi 1901	1 500

Accusé de réception en préfecture
974-219740005-20180405-DCM09-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Subventions aux établissements publics administratifs :

657361	Subvention 2018	Fonctionnement	Caisse des Ecoles	EPA	45 000
657362	Subvention 2018	Fonctionnement	C.C.A. S	EPA	1 178 000

Les crédits nécessaires aux dépenses sont inscrits au Budget Primitif 2018 du budget principal. La liste des subventions attribuées figure dans une annexe du document budgétaire du budget primitif.

L'élu concerné par l'attribution des subventions aux associations citées ci-dessus quitte la salle et ne participe pas au vote.

Afin de permettre le versement des subventions sus visées ;

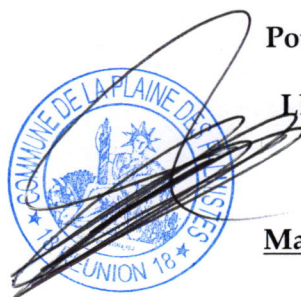
Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 19 voix pour, 1 élu ne participe pas au vote (GONTHIER André conseiller municipal), 1 absent au moment du vote (ROBERT Jean Noël conseiller municipal) et 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) :

- **VALIDE** la liste des bénéficiaires de subventions inscrits dans le tableau ci-dessus au titre de l'année 2018,
- **VALIDE** les montants des subventions indiqués ci-dessus.
- **AUTORISE** le maire ou en son absence l'élu délégué à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM09-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018